



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU CÔNE SUD DE BUENOS AIRES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

N° 40 – Octobre 2021

En bref – Au Chili, faites vos jeux !

Alors que le Chili a été secoué par un double choc ces deux dernières années (social en 2019 et sanitaire en 2020), l'année 2021 pourrait être marquée par des bouleversements dans le paradigme politique et institutionnel chilien. En effet, la fracture sociale, mise en lumière lors des contestations de 2019 et accentuée par la crise sanitaire, génère une attente grandissante vis-à-vis de l'Etat. Face à cette exigence, les autorités chiliennes ont fortement augmenté les dépenses publiques, les portant à un niveau record en 2021 (environ 30 % du PIB, après 28 % du PIB en 2020), bien au-dessus des 17 % du PIB enregistrés en 2019. Malgré ce soutien budgétaire massif, aux antipodes de la gestion traditionnellement prudente des finances publiques, la pauvreté s'est creusée en 2020. A cette date, 10,8 % de la population vivaient sous le seuil de pauvreté et 4,3 % d'entre eux étaient en situation d'extrême pauvreté (versus respectivement 8,6 % et 2,3 % en 2017). Cette tendance haussière s'observe aussi dans la pauvreté multidimensionnelle, alors que ces vulnérabilités touchaient déjà 1 ménage sur 5 avant la crise. Plus inquiétant encore, c'est la hausse brutale des inégalités comme l'illustre la rapide dégradation du coefficient de Gini (0,51 en 2020 contre 0,44 en 2017). Quant au chômage, bien qu'en baisse ces derniers mois, il demeure à des niveaux élevés (8,5 % en août après 10 % à la fin 2020). Face à l'essoufflement du modèle chilien, la population a choisi des personnalités non rattachées aux partis politiques traditionnels pour composer, en majorité, l'assemblée constituante. Cette aspiration au changement pourrait apparaître dans la nouvelle constitution, en particulier dans la redéfinition du rôle de l'Etat dans l'économie et les attributions du président chilien. Aux incertitudes sur le futur modèle chilien, se rajoutent à plus court terme les effets possibles des Pandora Papers¹ sur les scrutins des prochains mois (présidentielle, législatives et conseillers régionaux). D'après les sondages, dont les prédictions sur les intentions de votes ne se sont pas toujours révélées exactes, la présidentielle devrait être serrée, en particulier entre quatre candidats (Gabriel Boric, Yasna Provoste, Sebastián Sichel et José Antonio Kast) sur les sept en lice. Si à l'issue du premier tour le 21 novembre prochain, aucun parti n'obtient la majorité, un second tour sera alors organisé le 19 décembre. Le nouveau chef de l'État issu des urnes sera, lui, investi le 11 mars 2022. En attendant le passage de relais, d'aucuns s'interrogent sur l'ampleur des changements désirés par les Chiliens.

LE CHIFFRE À
RETENIR

0,51

Coefficient de Gini en 2020

¹ Le président Sebastian Piñera est soupçonné de conflit d'intérêts et évasion fiscale dans le projet minier Dominga.

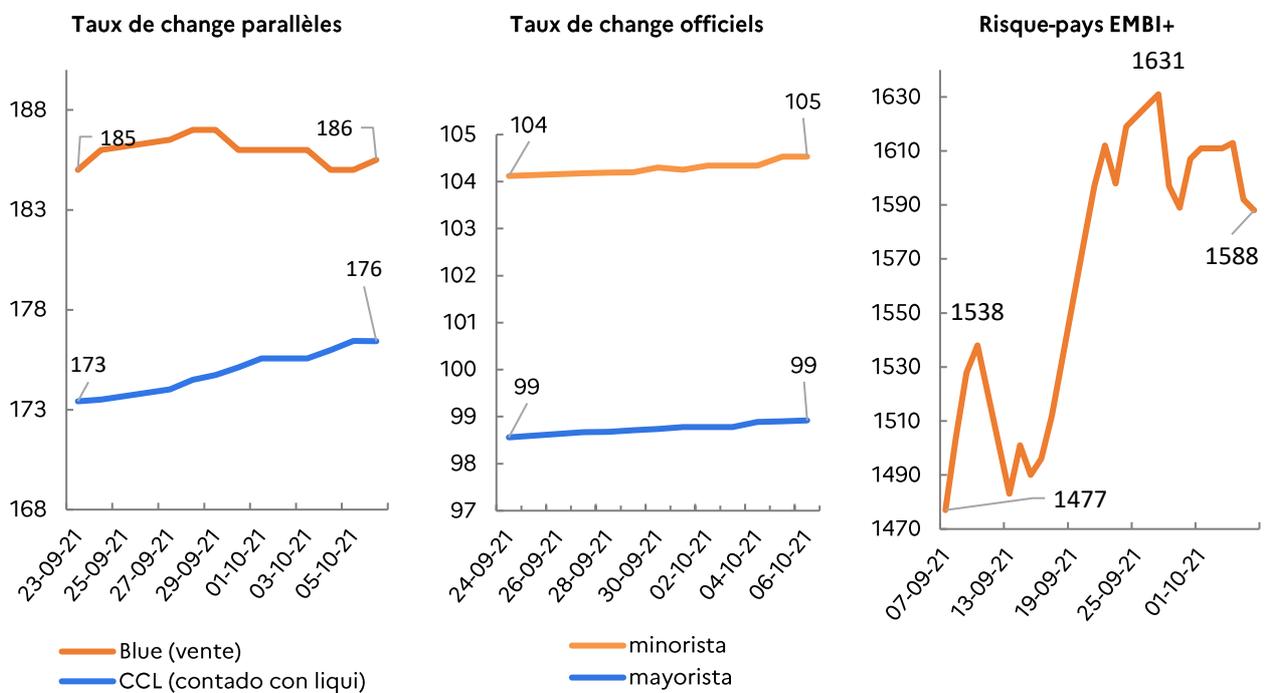
Zoom sur la situation sanitaire

Evolution de la vaccination

	Pourcentage de la population ayant reçu au moins une dose de vaccin	Pourcentage de la population complètement vaccinée
Argentine	65,81%	50,85%
Chili	81,34%	73,78%
Paraguay	38,32%	25,95%
Uruguay	78,61%	74,26%
Amérique du sud	62,98%	42,85%
Brésil	71,45%	44,54%
Colombie	52,95%	34,12%
France	74,72%	66,29%

Source : Our world in data

Graphiques de la semaine



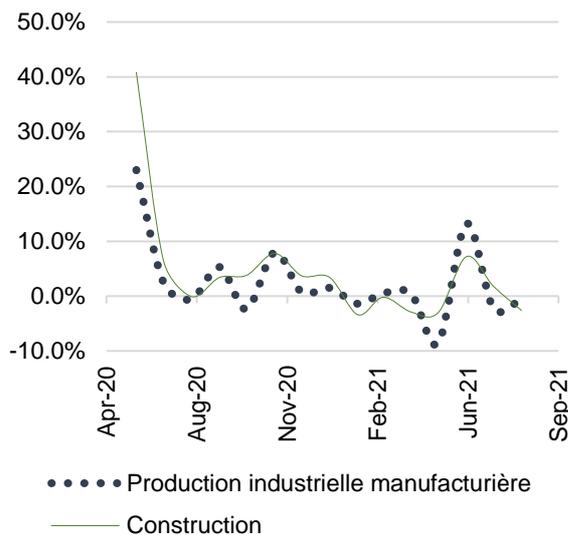
ARGENTINE

Malgré les mauvais chiffres de la production industrielle et de la construction en août, la croissance devrait rester bien orientée en 2021.

Pour le deuxième mois consécutif, l'indice de production industrielle recule en août (-0,6 % sur un mois), après -2,2 % en juillet et +13,2 % en juin. En rythme annuel, la production industrielle progresse de 13,8 % en raison des effets statistiques (-7,0 % en août 2020).

La construction connaît la même tendance baissière (-2,6 % sur un mois), poursuivant la décélération entamée ces derniers mois (+7,2 % en juin puis +1,8 % en juillet). Sur un an, la construction progresse de 22,7 %, après avoir reculé de 17,6 % un an plus tôt.

Evolution de l'activité industrielle et de la construction



INDEC/SER Buenos Aires

Malgré ces chiffres plutôt décevants, l'activité devrait rester bien orientée au cours des prochains mois, grâce au soutien

budgétaire qui accompagnera les élections de mi-mandat. Sur l'ensemble de l'année, le PIB argentin pourrait ainsi croître de 7 à 8 %, après s'être contracté de 9,9 % en 2020.

La reprise des activités au 1^{er} semestre, même heurtée, permet d'améliorer les indicateurs sociaux.

La reprise des activités enregistrée depuis le début de l'année (+2,8 % en g.t au 1^{er} trimestre), bien que saccadée (-1,4 % en g.t au 2^{ème} trimestre), contribue à réduire le taux de chômage (9,6 % au 2^{ème} trimestre) et la pauvreté.

Selon les données officielles, 40,6 % de la population urbaine vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire au 1^{er} semestre, en baisse de 1,4 point par rapport au niveau record (42 % de la population urbaine) enregistré au second semestre 2020. Par contre, le taux d'extrême pauvreté reste relativement stable, à 10,7 % de la population urbaine, contre 10,5 % le semestre précédent.

Selon les critères de la Banque mondiale, le niveau de dénuement à 5,5 USD/jour en parité du pouvoir d'achat, était de 14,4 % en 2019 (versus 35,5 % pour les statistiques officielles), soit un niveau inférieur à celui de la Colombie (29,4 %) et du Brésil (19,6 %).

En Argentine, la paupérisation dans les principales agglomérations urbaines concerne surtout les jeunes (29,3 % des personnes dans le dénuement) et les personnes en âge de travailler (38,6 %), conséquence du sous-emploi et de l'impact négatif de l'inflation (51,4 % en août) sur le salaire réel. Qui plus est, les ménages souffrent également de la volatilité monétaire (dépréciation du peso, multiplicité des taux de change) et, pour

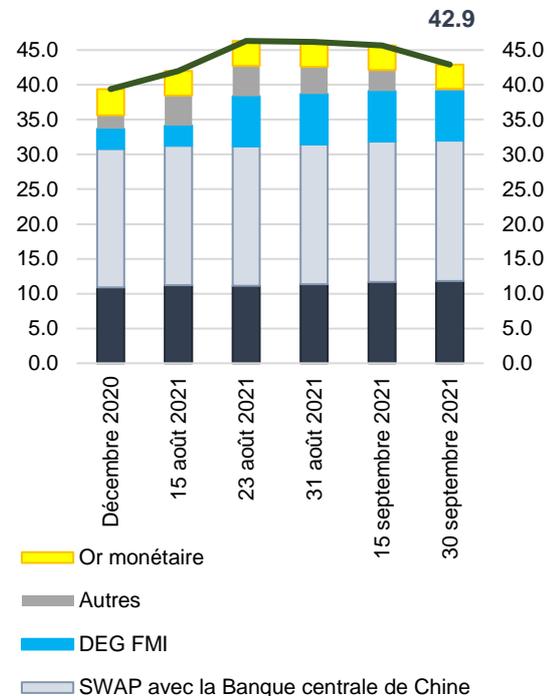
certaines, des vulnérabilités non monétaires (accès insuffisant à l'eau potable, à la nourriture saine, aux soins de qualité et au système des égouts).

Dans ce contexte, et suite à la défaite de la coalition gouvernementale lors des primaires (PASO) de septembre, les autorités argentines ont annoncé une série de mesures (revalorisation des minimums sociaux, hausse du seuil d'imposition des revenus, versement exceptionnel de l'aide d'urgence à 3 millions de bénéficiaires, entre autres), pour accroître, de manière ponctuelle et rapide, le pouvoir d'achat des ménages avant les législatives de novembre. Ces dépenses sont estimées par les économistes à 0,4 % du PIB, creusant, à ce stade, le déficit budgétaire à 2,1% du PIB.

Pour préserver les réserves de change, la Banque centrale et la Commission nationale des valeurs durcissent la réglementation sur les importations et les opérations boursières.

Compte tenu de la baisse des réserves internationales (42,9 Mds USD le 30 septembre; -3,4 Mds USD depuis le versement des droits de tirage spéciaux le 23 août dernier), conséquence des interventions de la Banque centrale sur le marché cambiaire (-1,3 Md USD sur la même période) et du paiement d'échéances aux organismes internationaux (-2,2 Mds USD), la Banque centrale et la Commission nationale des valeurs (CNV) ont adopté une série de mesures pour préserver les avoirs en devises d'autant que les recettes agricoles devraient se tasser au cours des prochains mois.

Evolution des réserves internationales (en Mds USD)



INDEC/SER Buenos Aires

Ainsi, jusqu'au 31 octobre, l'accès au contrôle des changes pour les paiements anticipés des importations sera durci pour les montants compris entre 10.000 et 250.000 USD, rejoignant ainsi les restrictions sur les importations plus volumineuses. De plus, l'accès au marché cambiaire pour procéder aux paiements des achats se fera au moment de l'expédition des marchandises.

Les importateurs devront par ailleurs informer la Banque centrale de façon anticipée pour tous les achats à l'extérieur supérieurs à 10.000 USD par jour (versus 50.000 USD auparavant). Ces derniers seront aussi soumis à une exigence de conformité dans la limite des 250.000 USD de marchandises importés depuis le 1^{er} janvier 2020 (1 MUSD auparavant).

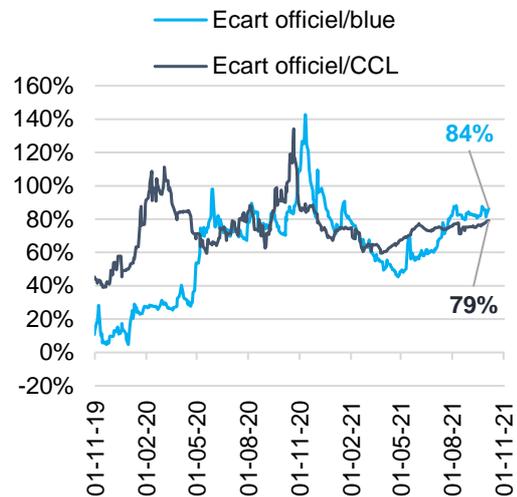
Le secteur de la santé continuera à bénéficier d'une plus grande flexibilité, avec un plafond à 3 MUSD pour les importations soumises au besoin de conformité.

A travers ce nouveau dispositif, les autorités monétaires espèrent renforcer le contrôle des petites importations qu'elles considèrent comme étant un vecteur de la fuite des capitaux. En effet, dans le communiqué de la Banque centrale publié le 5 octobre, l'institution affirme avoir déboursé 23,7 Mds USD entre juin et septembre 2021 pour financer 21,9 Mds USD d'importations, ce qui correspond à une surfacturation de 8%.

De son côté, la Commission des valeurs impose désormais un délai de 30 jours entre les opérations faites sur les titres soumis à l'intervention du banquier central (notamment AL30) et ceux fluctuants librement. En effet, la différence entre le taux boursier « CCL » soumis aux interventions de la Banque centrale, qui s'établissait à 176 pesos/USD le 5 octobre, et le CCL dit « libre », à 190 pesos/USD, favorise les décisions d'arbitrage, neutralisant ainsi les interventions de la Banque centrale (environ 300 MUSD par mois).

De leur côté, les économistes rappellent que le différentiel des taux de change (79 % avec le CCL le 5 octobre et 84 % avec l'informel dit « blue ») découle surtout des pressions exercées par le contrôle des capitaux et l'excès de pesos sur le marché.

Evolution du différentiel des taux de change



INDEC/SER Buenos Aires

Dans l'attente de résultats concrets, la méfiance du secteur agro-industriel à l'égard du gouvernement s'accroît.

Huit jours après sa prise de fonction le 20 septembre, le nouveau ministre de l'Agriculture, élevage et pêche, Julian Dominguez, a annoncé qu'à partir du lundi 4 octobre, les restrictions aux exportations de viande bovine à destination de la Chine seront graduellement assouplies. Même si cette annonce reste bien en deçà des attentes des représentants du secteur, qui espéraient une libération totale des exportations, l'engagement du ministre a été plutôt bien reçu. En revanche, les retards pris dans la publication du décret ont ravivé les préoccupations des éleveurs exportateurs.

Par ailleurs, le projet de loi sur la « promotion du développement agro-industriel fédéral, inclusif, durable et à l'export » a été présenté le 30 septembre lors d'une rencontre organisée au musée du Bicentenaire à laquelle participaient le président Alberto Fernandez, la vice-présidente Cristina Fernandez de Kirchner, le chef du cabinet

des ministres Juan Manzur et le ministre de l'Agriculture Julian Dominguez. Le texte prévoit de promouvoir les investissements et la productivité dans le secteur agricole afin d'augmenter les exportations à 100 Mds USD et créer 700.000 emplois à l'horizon 2030. A titre de comparaison, les exportations de marchandises argentines étaient de 65 Mds USD en 2019.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, le projet de loi propose une série de mesures comme la réduction des délais pour amortir le capital et rembourser la TVA (dans ce cas, de 6 à 3 mois), la possibilité d'obtenir un crédit d'impôt à hauteur de 15% des dépenses faites dans les semences produites localement (semences d'espèces autogames), le développement d'une production durable et l'augmentation de la productivité dans l'élevage bovin.

Malgré ces promesses, les représentants du secteur agricole et élevage restent méfiants d'autant que ces engagements ne pas nouveaux. Elaboré en 2020, le projet de loi a depuis lors peu progressé. En plus de l'absence de résultats tangibles malgré la multiplication des annonces, les dernières déclarations du ministre de l'Agriculture Julian Dominguez qui considèrent les produits tels que le blé, le maïs et la viande comme des « biens culturels », obligeant le gouvernement à gérer avec « sagesse les exportations », ont semé le trouble auprès des producteurs, qui s'interrogent à présent sur les réelles intentions du gouvernement.

CHILI

Suite aux révélations des Pandora Papers, les députés de l'opposition menacent de lancer une procédure de

destitution à l'encontre du président Sebastian Piñera.

Alors que débute la campagne présidentielle, avec le 1^{er} tour prévu pour le 21 novembre prochain, les révélations du consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) exacerbent les tensions politiques et l'incertitude sur l'issue des prochaines élections (présidentielle, législatives et conseillers régionaux).

En effet, le président chilien est soupçonné de conflit d'intérêts et d'évasion fiscale lors de la vente de la compagnie minière Dominga en décembre 2010, alors qu'il entamait son 1^{er} mandat présidentiel.

Pour rappel, le projet minier de Dominga (2,5 Mds USD), mené par l'entreprise Andes Iron, prévoit d'exploiter pendant une vingtaine d'années, une mine à ciel ouvert dans le nord du Chili, à une trentaine de kilomètres de la réserve nationale Pingüino de Humboldt, réputée pour la richesse de son écosystème.

Selon Andes Iron, le projet pourrait créer 10.000 emplois pendant la phase de construction, notamment le port pour exporter la production et l'usine de dessalement, et ensuite générer 1.450 emplois directs lors de l'exploitation de la mine. La production annuelle pourrait s'élever à 12 millions de tonnes de fer et 150.000 tonnes de cuivre.

Mais le projet minier suscite la polémique depuis le spectaculaire revirement de la Commission d'évaluation environnementale de Coquimbo qui, au grand dam des écologistes, s'est déjugée alors qu'en 2017, aux côtés du Service d'évaluation environnementale, elle avait refusé d'octroyer une autorisation au projet minier



en raison des risques sur l'écosystème de la zone.

La controverse a encore pris de l'ampleur à la suite des révélations des Pandora Papers qui dévoilent qu'en 2009, la famille de Sebastián Piñera était le principal actionnaire de l'entreprise Andes Iron, à travers la participation du Fonds d'investissement méditerranéen (FIP). Les parts ont ensuite été vendues en 2010 pour 152 MUSD à Carlos Alberto Délano – ami d'enfance de Sebastián Piñera – dont la famille détient désormais 74 % d'Andes Iron. La transaction prévoyait alors un premier versement de 14 MUSD enregistré au Chili, suivi par deux autres paiements pour un total de 138 MUSD déposés dans les îles Vierges. Le dernier paiement était par ailleurs conditionné à la levée de la protection environnementale dans la zone minière.

En plus de ces soupçons de conflit d'intérêts et d'évasion fiscale, une commission spéciale de la Chambre des députés accusait en 2017, Sebastián Piñera d'avoir favorisé le projet minier Dominga au détriment de la centrale thermoélectrique de Barrancones. Cette dernière n'avait pas été autorisée à s'installer dans la zone protégée pour, selon la commission, ne pas gêner le projet minier.

Acculé, Sebastián Piñera réfute tout conflit d'intérêts et qualifie ces accusations d'inacceptables. Il rappelle que la justice a clôturé cette affaire en 2017, y compris sur le volet controversé du 3^{ème} paiement. De son côté, le gestionnaire des entreprises du chef de l'Etat², affirme que ce dernier ne dirige plus directement ses sociétés depuis une douzaine d'années. Il ne pouvait donc, selon lui, pas être au courant des transactions sur le projet Dominga.

² Pour rappel, la fortune de Sebastián Piñera est estimée à environ 3 Mds USD.

Loin d'être convaincus, le procureur Jorge Abbott a saisi l'agence anticorruption pour évaluer l'éventualité de lancer, à nouveau, une enquête sur cette affaire.

De leur côté, les députés de l'opposition souhaitent engager au plus vite une procédure de destitution du président chilien. Pour valider cette démarche, l'opposition devra obtenir le soutien de la majorité simple des députés (au moins 78 voix) et à la majorité qualifiée des sénateurs (au moins 29 votes). Les élus de l'opposition espèrent lancer cette procédure avant le premier tour de la présidentielle, élection à laquelle Sebastian Piñera ne peut de toute façon pas participer.

PARAGUAY

L'activité économique enregistre une forte croissance au 2^{ème} trimestre.

Au 2^{ème} trimestre, le PIB progresse de 14,5 % sur un an, après 0,5 % enregistré le trimestre précédent. Depuis le début de l'année, l'acquis de croissance est de 6,9 %.

Du côté de l'offre, la croissance est particulièrement forte dans la construction (+34,8 %), l'élevage (+18,7 %), l'industrie manufacturière (+16,5 %) et les services (+16,3 %).

En revanche, l'agriculture (-5,2 %) tout comme l'eau et l'électricité, y compris les barrages binationaux (-10,5 %), sont en contraction.



S'agissant de la demande, la formation brute de capital fixe progresse fortement (+44,2 %), portée par la construction et les investissements dans les machines et équipements. La consommation privée (+9,7 %) est tirée par les dépenses dans les services (en particulier les services à domicile, restaurants et hôtels, télécommunications et transports) ainsi que les achats de consommables (aliments, boissons et carburants) et de biens durables (véhicules, équipements électroménagers). La consommation publique (+5,6 %) a également une contribution positive.

Sur le plan extérieur, les exportations de biens et services progressent fortement (+29,6 %) grâce à la hausse des ventes de viande bovine mais des machines et équipements, dans le cadre des réexportations, et, dans une moindre mesure, la fourniture de soja et produits dérivés. Sans surprise, les livraisons d'électricité et services de transport reculent.

De la même manière, les importations de biens et services se montrent très dynamiques (+42,1 %) en raison des importants achats de machines et équipements, de véhicules automobiles et de produits pétroliers. Les services de fret contractés à l'étranger sont également en augmentation.

URUGUAY

Les exportations uruguayennes progressent très fortement durant les 9 premiers mois de 2021, bénéficiant des restrictions argentines sur la vente à l'étranger de viande bovine.

Selon les données publiées par l'agence Uruguay XXI, basées uniquement sur les ventes de marchandises à l'étranger, les exportations poursuivent la dynamique entamée ces derniers mois, avec une hausse spectaculaire de 46 % sur un an, pour atteindre 1,08 Md USD en septembre.

Cumulées sur les 9 premiers mois, les exportations s'établissent à 7,9 Mds USD (6,7 Mds USD sans les zones franches), en hausse de 35 % par rapport à la même période en 2020. Elles sont également supérieures de 12 % aux ventes enregistrées entre janvier et septembre 2019.

Les exportations de viande bovine sont particulièrement élevées (1,7 Md USD sur la période ; +55 % sur un an) atteignant un niveau non égalé ces 20 dernières années. Les restrictions aux exportations de certaines coupes de viande, en vigueur en Argentine depuis le 20 mai 2021, bénéficient directement à l'Uruguay à travers le renchérissement des cours mondiaux et l'accroissement des quantités exportées vers la Chine (+104 % sur un an, pour atteindre 981 MUSD).

Les ventes de l'Uruguay sont également portées par la cellulose (1,1 Md USD ; +31 %), les boissons concentrées (456 MUSD ; +26 %) et l'électricité (316 MUSD ; +1.351 %). Ce bond notable s'explique par la reprise des activités au Brésil (80 % des ventes) et en Argentine (20 %). A noter une contribution négative du soja (553 MUSD ; -21 %) et du riz (289 MUSD ; -18 %).

Sur la période, la Chine est le premier client de l'Uruguay (1,8 Md USD ; 28 % des ventes). Elle est suivie par le Brésil (1,2 Md USD ; 18 %), les Etats-Unis (415 MUSD ; 6 %) et l'Argentine (299 MUSD ; 4 %).

L'Uruguay est à nouveau inscrit sur la liste grise de l'Union européenne des pays non coopératifs à des fins fiscales.

Après avoir été retiré de la liste grise (annexe II) de l'Union européenne (UE) sur les pays et territoires non-coopératifs à des fins fiscales, l'Uruguay a été rajouté lors l'actualisation la liste le 05 octobre en raison de progrès en matière fiscale jugés insuffisants.

Les 15 pays inscrits sur la liste grise de l'UE, dont le Costa Rica, Hong-Kong, la Malaisie, la Jordanie, le Qatar et la Turquie, feront l'objet d'un suivi attentif dans la mise en œuvre des mesures visant à renforcer leur gouvernance fiscale.

A ces désignations, s'ajoutent 9 pays sur la liste noire (annexe I), dont le Panama et Trinité-et-Tobago.



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-François Michel, Service économique régional
de Buenos Aires, Ambassade de France en
Argentine

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago. Avec le concours des
ambassades de France au Paraguay et en Uruguay

Pour s'abonner :
Compte Twitter :

samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr
[@TresorArgentina](https://twitter.com/TresorArgentina)